Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Andouillé - Tome IV

Andouillé. — *Population.* — 1775 : 1.249 imposés au sel, 145 pauvres ; 1780 : 1.297 imposés, 80 pauvres ; 1786 : 1.207 imposés, 88 pauvres. — 2.444 en 1902 ; — 2.371 en 1908.

École des filles. — C'est par acte du 4 novembre 1779, devant Béchet, notaire, que les sœurs de la Chapelle-au-Riboul prenaient l'engagement de s'établir à Andouillé pour y instruire les enfants et soigner les pauvres. On leur attribuait la maison dite le Collège, une rente de 200 ℔ ; elles étaient exemptées de l'impôt du sel. M. Benoît, curé, leur donna 600 ℔ pour l'ameublement. — La laïcisation a été provoquée par la défection des sœurs de l'établissement. Une autre école libre a été fondée spécialement par le dévouement généreux de M. le curé Landelle.

Les pavés estampés trouvés à la cure proviennent de « la Touche près la Gravelle », comme ceux signalés dans tout le pays. Mais il y eut quand même des briqueteries à Andouillé.

Le 29 septembre 1799, James, commissaire, écrit au général Darnaud : « La circonstance critique où se trouve les républicains d'Andouillé, me fait un devoir de pourvoir à leur défance. Y son tous jurés de mourir à leur poste, il ne leur manque que des cartouches pour braver les menaces que les brigands leurs ont fait de souiller leur territoire. Salut et respect. » Le cantonnement est autorisé à rester, s'il peut résister, par le général, 8 octobre, et on lui expédie des cartouches et 100 pierres à fusil.

L'*inventaire* de 1906 fut tenté le jeudi 8 février. Devant l'opposition du clergé, du conseil de fabrique et d'une nombreuse assistance, le délégué se contenta de dresser un procès-verbal.

Maire : Jouis, 1906.